

2 – 17 septembre 2017

Sculpture  
monumentale  
contemporaine

# Sculpt'

EN SOLOGNE

---

## Biennale de Sologne

**DOSSIER DE CANDIDATURE CATÉGORIE 1**

**SYMPOSIUM - PERFORMANCE SUR BOIS**

adresser les visuels  
sous forme de dossier numérique à  
[commissariatsymposium@sculptensologne.com](mailto:commissariatsymposium@sculptensologne.com)

Dossier à nous retourner, signé, au plus tard le 15 novembre 2016  
Par courrier postal à



10, route de Romorantin – 41600 Chaumont-sur-Tharonne

[www.sculptensologne.com](http://www.sculptensologne.com)

## Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>2</b>
<b>Cadre du symposium .....</b>	<b>2</b>
<b>Composition du dossier d'inscription .....</b>	<b>3</b>
<b>Fiche d'identité artistique .....</b>	<b>4</b>
<b>Activité artistique .....</b>	<b>5</b>
<b>Descriptif du projet de performance .....</b>	<b>6</b>
<b>Fiche logistique .....</b>	<b>7</b>
<b>Engagements du performeur.....</b>	<b>8</b>



## Introduction

---

La performance sur bois est l'une des composantes de la Biennale de Sologne. Elle se déroule du 2 au 17 septembre 2017.

### Cadre du symposium

Le comité de sélection privilégie les dossiers s'inscrivant dans la mouvance contemporaine.

**La Commissaire du Symposium est Nathalie Cirino :**  
[commissariatsymposium@sculptensologne.com](mailto:commissariatsymposium@sculptensologne.com)

Le thème de la Biennale 2017 est : **Quand les doutes deviennent Forme.**

- La sculpture monumentale de 1,5 m minimum (horizontal ou vertical) doit être pérenne afin d'être exposée, en extérieur, dans des espaces publics, obligatoirement durant 2 ans.
- La rémunération de l'artiste est fixée de manière globale et forfaitaire à 1 500€.
- L'association met à disposition une bille de bois par artiste. Les dimensions de la bille de conifère ou autre essence sont de 70 cm à 1 mètre de diamètre et entre 2 et 3 mètres de longueur.
- Durée du Symposium : du 2 septembre au 17 septembre 2017. Les horaires de travail sont fixés entre 10 h et 18 h. Trois jours de repos par artiste, entre le lundi et le jeudi, sont prévus sur cette période. Une réunion de coordination sera organisée le 2 septembre 2017 entre les artistes sélectionnés et le comité d'organisation pour établir le calendrier des jours de repos, afin que la performance soit toujours en activité sur la place du village.
- Exposition des œuvres du symposium à Chaumont sur Tharonne : 17 septembre 2017 au 30 septembre 2019.
- L'artiste est accueilli en résidence : il sera logé et nourri du 1er au 18 septembre 2017. Sa participation sera confirmée à réception de son contrat accepté, accompagné du bulletin d'adhésion à l'association Sculpt'en Sologne et d'un chèque de 50€ libellé à l'ordre de Sculpt'en Sologne - 10, route de Romorantin - 41600 Chaumont-sur-Tharonne.
- Chaque performeur a droit à une page de présentation de son projet (croquis ou montage) dans le catalogue de la Biennale de Sologne. Aussi, nous vous demandons de veiller à la qualité du visuel fourni. Tous droits de représentation et de reproduction sont consentis à l'association, à titre totalement gratuit, pour la durée de l'exposition de l'œuvre concernée jusqu'au 30 septembre 2019.
- La performance se déroule sur la place Blériot de Chaumont-sur-Tharonne. Deux prix sont attribués à l'issue du symposium : le prix du public et le prix du Jury. Ils seront remis le 17 septembre à 15 h.



## Composition du dossier d'inscription

---

### Le dossier d'inscription est composé des documents suivants :

- le règlement de la Biennale **daté et signé** (*signature, précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »*),
- l'attestation d'assurance responsabilité civile et tout document relatif à la protection de l'artiste,
- l'attestation d'inscription à la Maison des Artistes ou équivalent selon le pays de résidence (ou d'exercice) de l'artiste-auteur,
- l'avis de situation au répertoire SIRENE,
- le dossier de candidature de la catégorie 1, comprenant les fiches suivantes à compléter
  - la fiche "d'identité artistique",
  - la fiche "Descriptif du projet de Performance",
  - les dessins et esquisses de votre projet avec titre, matériau, dimension et prix de vente,
  - la fiche logistique,
  - la fiche "Engagements de l'exposant": **à dater et signer**

**Seuls les dossiers complets reçus par courrier postal pour les documents écrits et sous format informatique pour les visuels, le 15 novembre 2016 à minuit au plus tard, seront étudiés par le comité de sélection.**

**Le comité de sélection est souverain dans ses décisions**

**Les résultats de la sélection seront communiqués après le 15 janvier 2017.**



## Fiche d'identité artistique

---

### Identité de l'artiste

Nom patronymique : ..... Prénom : .....

Nom d'artiste : .....

### Adresse postale

- o numéro, rue : .....
- o lieudit : .....
- o code postal : .....
- o ville : .....
- o pays : .....

### Téléphone

- o fixe : .....
- o mobile : .....

**Courriel :** .....

**Site web :** .....

Numéro d'ordre Maison des Artistes : .....

Numéro de SIRET : .....

### Autre référence en relation avec votre activité :

Etablissement : .....

Numéro d'inscription : .....







## Fiche logistique

---

Besoins puissance électrique : .....

Nombre de prise(s) électrique(s):.....

Liste d'outils emportés :.....

.....

.....

Dans quelle position souhaitez-vous que l'on installe la bille de bois ?

.....

## Modalités d'hébergement

Souhaitez-vous être logé ? (à Chaumont-sur-Tharonne) : oui - non

Serez-vous accompagné ? (Logement dans la même chambre) : oui - non

Nom de l'accompagnant : .....

Vous pouvez être hébergé chez l'habitant en gîte du vendredi 1er au lundi 18 septembre 2017. Les repas sont pris en charge par l'association à partir du début du symposium, soit le vendredi 1er septembre, sauf les 3 jours de repos pris entre le lundi et le jeudi.

## Exposition de vos œuvres

Liste des 3 œuvres que vous souhaitez exposer à Chaumont sur Tharonne durant la Biennale 2017 (nom, matériau, format, date de création, prix). Merci de joindre par mail un visuel de chaque pièce.

.....

.....

.....



## Engagements du performeur

---

- ✓ Je m'engage à participer au Symposium sur bois de la Biennale de Sologne 2017 et à réaliser sous forme d'œuvre le projet présenté, dans le temps imparti.
- ✓ Je m'engage à informer le Comité d'Organisation de la vente d'œuvre(s) effectuée(s) lors, ou à la suite de la Biennale, et ce jusqu'au 31 décembre 2018. Je m'engage à verser 20% du prix de vente HT de l'œuvre, sous forme de don au profit de l'association Sculpt'en Sologne, en contrepartie de l'organisation de la Biennale et de la promotion de mon oeuvre par le biais de l'association.
- ✓ Je m'engage à exposer dans la commune de Chaumont-sur-Tharonne, l'œuvre de la performance réalisée, pour une période de 2 ans. Au-delà de la date limite de retrait, l'association Sculpt'en Sologne considèrera l'œuvre comme étant définitivement mise à la disposition de l'association.
- ✓ Je m'engage à expliquer aux visiteurs de la Biennale ma démarche artistique et répondre à leurs questions éventuelles.
- ✓ Je certifie être assuré pour ma responsabilité professionnelle et civile et notamment pour cette Biennale.

Le règlement de la Biennale m'est opposable.

A : ....., le : .....

*Signature, précédée de la mention lu et approuvé,*

